



Commerce extérieur : refuser le déclin. Propositions pour renforcer notre présence dans les échanges internationaux

1. Au niveau national : préparer le tissu productif français à l'économie mondiale de demain

- mettre en œuvre de façon ambitieuse les recommandations du rapport Gallois relatives au « choc de compétitivité »
- mettre en place une stratégie de communication claire, cohérente et accueillante pour les investisseurs étrangers
- poursuivre la modernisation de notre dialogue social amorcée au travers de l'ANI
- permettre aux PME/PMI de croître par une politique fiscale attractive pour les investisseurs et une réforme profonde de notre système d'innovation
- permettre à certaines professions réglementées de gagner en taille, notamment les professions juridiques et comptables
- investir davantage dans la connaissance de l'économie internationale et des réalités de l'entreprise contemporaine, comme dans sa diffusion dans la sphère publique



2. Au niveau européen : contribuer au parachèvement du marché des services

- accroître la concurrence dans les services d'infrastructure et interconnecter les réseaux d'infrastructure européens pour réduire les coûts de communication, de transport et de transactions
- réduire le nombre de professions réglementées et rendre automatique la reconnaissance mutuelle des qualifications en Europe
- continuer d'ouvrir les marchés publics européens, tout en s'assurant que la qualité des prestations soit garantie

3. À l'international : donner de nouvelles priorités et adapter la méthode de négociations de la Politique commerciale commune

- faire des négociations commerciales à venir avec le Japon et les États-Unis une opportunité réelle d'accroître notre potentiel de croissance
- mobiliser davantage le contentieux OMC pour faire appliquer ses règles fondamentales par les pays émergents, mais ne pas engager de mesures protectionnistes
- adopter plus de gradualisme et de pragmatisme dans les négociations commerciales avec les pays émergents
- moderniser le régime européen de protection internationale des investissements.

INSTITUT
MONTAIGNE

